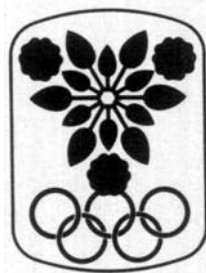


Grenoble et les X^{es} Jeux Olympiques d'hiver

F



Après les Jeux de Sapporo, et les dépenses considérables qu'ils ont entraînées - tant pour les installations sportives que pour le Village Olympique et les infrastructures indispensables à une manifestation de cette envergure - on peut se demander si le gigantisme actuel des Jeux Olympiques, et les opérations de prestige auxquelles ils donnent lieu, ne constituent pas à terme leur condamnation du fait même de leur démesure?

Les charges financières énormes qu'ils entraînent, les bouleversements économiques temporaires qu'ils supposent, la complexité d'une organisation de plus en plus tentaculaire qu'ils imposent, cela vaut-il la peine de persister à attribuer à une ville seule l'honneur de recevoir les Jeux Olympiques modernes?

Ce problème d'actualité déchaîne actuellement des querelles et des polémiques à travers le monde entier. Il n'est pas dans notre propos aujourd'hui de traiter du fond de la question, mais simplement de contribuer à une information la plus large possible de ce sujet.

Examinons donc, quatre ans après, la ville et la région qui accueillirent les X^{èmes} Jeux Olympiques d'hiver: Grenoble et le Dauphiné (France).

Février 1968 - Le monde entier, pour Grenoble, a les yeux de Rodrigue. Pour quelques jours, la durée de la trêve Olympique, les grognements et les prévisions pessimistes des uns, les avertissements et les soucis des autres sont oubliés. Seuls comptent les exploits des skieurs nordiques et alpins, des hockeyeurs et autres patineurs.

Mais les drapeaux repliés, les stades désertés, le Dauphiné rendu à lui-même, la vie reprend son cours normal...

Normal?... Est-ce possible après le typhon Olympique?

Lorsqu'en 1962, le Docteur Albert MICHALON, maire de Grenoble, pose la candidature de sa ville, les Grenoblois ne pensent alors qu'à l'opération de prestige pour leur région - région qui, depuis 30 ans, est en pleine expansion démographique et industrielle.

LA VITALITE GRENOBLOISE

Capitale provinciale de 60.000 habitants au début du siècle, Grenoble n'a franchi le cap des 100.000 habitants qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. En 1962, l'agglomération frôle les 250.000 habitants. Elle se prépare à en accueillir 600.000 en l'an 2.000.

Au dix-neuvième siècle, l'ouverture des chantiers de la houille blanche a mis Grenoble au premier rang des villes industrielles françaises. Les industries métallurgiques suivent l'électrification et l'industrialisation des hautes vallées. Cet essor exerce un effet d'entraînement sur les autres secteurs d'activités.

Par leur rayonnement en France et à l'étranger, les industries grenobloises (60.000 ouvriers: métallurgie, ganterie, textile artificiel, alimentation, électro-technique, travaux publics, chimie...) donnent de Grenoble l'image d'une ville de province pesamment centralisée, mais d'extrême vitalité.

Ce succès, Grenoble le doit en grande partie à l'association de l'université et de l'industrie, sur la base de l'aménagement de la montagne et de l'étude de toutes les techniques liées à l'électricité. Voilà qui a hautement contribué à "polariser" sur place toute la recherche appliquée à l'industrie (campus universitaire de Saint-Martin d'Hères, 25.000 étudiants, soit plus que l'université américaine de Berkeley aux Etats-Unis).

UNE LENTE ASPHYXIE

Un tel tableau n'est pas sans ombre. L'insuffisance des communications fait de Grenoble une enclave.

D'autres secteurs d'activités s'essouffent: agriculture, textile, bois, métallurgie, construction. A

l'exception d'une entreprise de travaux publics, peu d'usines neuves se sont installées récemment dans la région.

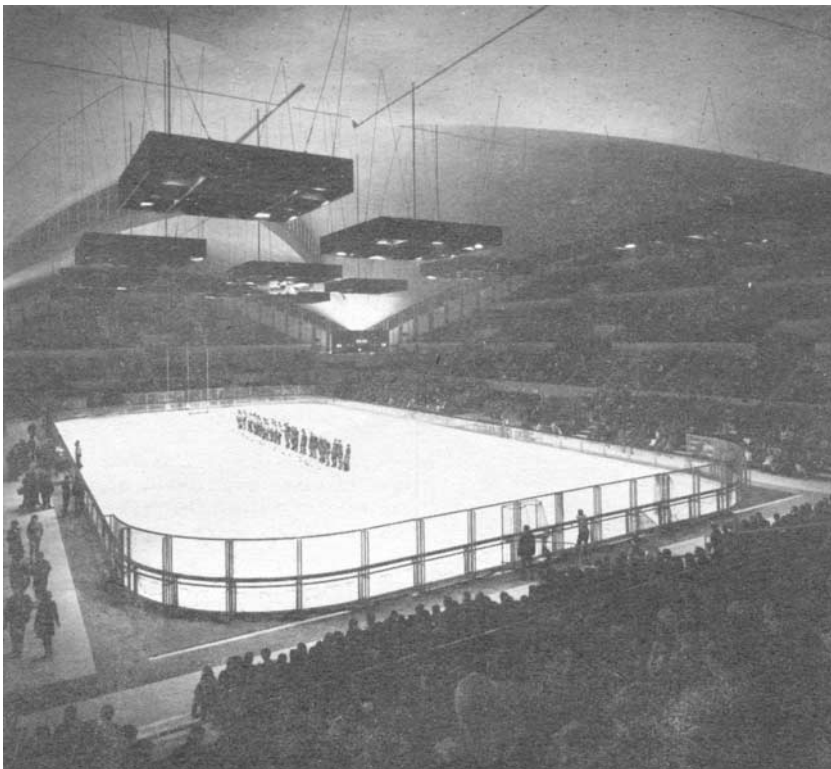
En 1960, Grenoble abrite quelques unes des usines et des laboratoires les plus modernes de France, mais sa gare date de Napoléon III, et quatorze passages à niveaux coupent ses artères. *"Les équipements urbains existant à Grenoble correspondent aux besoins d'une ville de 80.000 habitants, alors que ses besoins sont ceux d'une agglomération de 300.000 personnes"*, reconnaissent les experts du Vème Plan français, alors que tous les immeubles de la ville sont privés d'eau au-dessus du deuxième étage.

Aussi, au lendemain du 28 janvier 1964, après avoir applaudi au choix du Comité International Olympique, les Grenoblois s'aperçoivent vite qu'ils se sont "jetés à l'eau" sans mesurer exactement la tâche qui les attend.

UNE CHANCE EXCEPTIONNELLE

Dès l'abord, toutefois, apparaissent deux évidences: le Comité International Olympique confie les Jeux à une cité mais celle-ci, si florissante soit-elle, ne peut supporter seule la charge de les organiser et doit faire appel à la nation. Aussi peut-on craindre que l'Etat français ne cherche à exploiter cette occasion pour son bénéfice exclusif (les "intérêts supérieurs") et que l'effort consenti ne soit pas poursuivi.

Les Jeux sont une manifestation sportive, mais leur renommée est telle que plusieurs centaines de milliers



La nef du stade de glace de Grenoble

de visiteurs y sont attirés, dont il faut organiser l'accueil, l'hébergement, le transport, les loisirs. Cette tâche devient vite aussi primordiale pour l'organisateur que le seul intérêt sportif.

Pour Grenoble et la région, les Jeux ont été l'occasion de trouver de l'argent, celui de l'Etat et celui qu'ont pu emprunter les communes à des taux d'intérêts exceptionnels (5,25 % sur 25 ans). Ils ont surtout permis de "brutaliser" l'administration française, en lui imposant de faire circuler les dossiers à une vitesse record. Ils ont permis de réaliser ou de cristalliser des projets préparés depuis longtemps.

DES INSTALLATIONS SPORTIVES DE PREMIER ORDRE

Le Comité Organisateur des Jeux Olympiques, créé par une Assemblée Constitutive de 340 membres le 10 juillet 1964, porte à la présidence le Docteur Albert MICHALON. Le bureau de huit membres comprend en outre les présidents des fédérations françaises de sports d'hiver, deux représentants des communes et deux représentants du département. Le conseil d'administration compte vingt membres de droit (les trois membres du Comité International Olympique pour la France: le Comte Jean de BEAUMONT, Président du Comité Olympique Français, M. Armand MASSARD et M. François PIETRI) et vingt-et-un membres élus à bulletins secrets par l'assemblée générale. La direction générale est confiée au Docteur HERAUD, directeur de l'Institut National des Sports.

La première tâche du Comité Organisateur des Jeux Olympiques est, bien sûr, de construire les installations sportives indispensables au déroulement des épreuves, non seulement à Grenoble même - Complexe de glace: stade de glace (12.000 places), patinoire (existante), anneau de vitesse, - mais aussi dans les communes avoisinantes - Piste de ski de fond à Autrans, tremplin de saut (Saint-Nizier 90m., Autrans 70m.), piste de luge à Villars de Lans, piste de bobsleigh à l'Alpe d'Huez, piste de ski alpin à Chamrousse et l'Alpe d'Huez (modification de tracés, de profils, d'équipements et d'installations existantes).

Toutes ces réalisations furent par la suite unanimement appréciées et restent aujourd'hui parmi les meilleures de notre planète.

GRENOBLE AUJOURD'HUI

Grenoble, en quatre ans, a changé de visage car c'est surtout le domaine des équipements publics et des infrastructures qui a bénéficié de l'accélération décrite plus haut. Voyons plutôt:

- déplacement de la voie ferrée Grenoble-Chambéry, ce qui entraîne la suppression des quatorze passages à niveaux qui asphyxiaient la ville, et la construction d'une nouvelle gare ultra-moderne;
- création d'une voie express à travers la ville;
- déplacement de l'aérodrome d'Eybens (qui empêchait toute extension vers



Le président BRUNDAGE inaugure le tremplin de 90 m. de Saint-Nizier. De gauche à droite: MM. Hubert DUBEDOUT, maire de Grenoble; Maurice GLEIZES, vice-président du C.O.J.O.; le président BRUNDAGE; le Dr Albert MICHALLON, président du C.O.J.O.

le Sud) à Saint-Geoirs, permettant des liaisons bi-quotidiennes avec Paris, Nice, Lyon...;

- création de la voirie Sud (ville neuve d'Echirolles);

- amélioration indispensable des télécommunications;
- remplacement ou création de bâtiments administratifs ou publics à la taille du Grenoble d'aujourd'hui;

Hôtel de Ville, Hôtel de Police, caserne des sapeurs pompiers, poste centrale, hôpital sud, Maison de la Culture, palais des expositions, Ecole nationale de musique, auditorium...;

- libération tant souhaitée de 45 hectares de terrains militaires au centre de la ville;
- construction de logements modernes (centre Malherbe: 600 - Village Olympique: 2.000) et d'équipements socio-culturels (foyer des jeunes travailleurs, cité universitaire, centre social...);
- enfin, et surtout, début du désenclavement de Grenoble: construction de tronçons d'autoroute en direction de Lyon, de Genève; renforcement du réseau ferroviaire; amélioration considérable du réseau routier reliant Grenoble aux stations Olympiques, permettant de réduire la durée des trajets d'une façon substantielle.

Parallèlement, l'équipement hôtelier de la ville se transforme. Deux hôtels neufs sont érigés, une douzaine d'autres se modernisent. En un an, 600 salles de bains sont installées par les hôteliers grenoblois. Une trentaine de restaurants ouvrent leurs portes.

LE PRIX DES JEUX

Tous ces aménagements coûtent cher, aussi bien à l'Etat qu'aux Grenoblois et aux administrés des autres communes organisatrices. 112 millions de francs au total, soit un centième

du budget de la France. La ville de Grenoble en supporte environ 20 %. Son budget est multiplié par deux, les impôts des Grenoblois par 2,3. Chaque année, la ville doit rembourser environ 14 millions de francs, soit près de 1/10ème de son budget.

Le Comité Organisateur des Jeux Olympiques étant en déficit de 85 millions de francs environ, l'Etat français doit octroyer une dotation exceptionnelle pour le combler.

Telle est la situation à la veille des Jeux.

UN AVENIR INCERTAIN

Dès que des questions se posent:

- qu'advient-il des équipements sportifs, si coûteux à entretenir? (une journée de fonctionnement du stade de glace: un million de francs; anneau de vitesse: 70.000 francs par mois...);
- que faire des équipements de saut, de bob, de luge, de patinage de vitesse? Le nombre infime de pratiquants ne peut justifier les sommes engagées;
- que va-t-il se passer à la fermeture des chantiers Olympiques? 3 à 400 ouvriers sur les 17.000 employés ont déjà été licenciés;
- le coût de la vie à Grenoble va-t-il continuer à grimper de façon Olympique?
- le nombre de touristes sera-t-il suffisant? Les actions de promotion engagées n'ont-elles pas eu lieu trop tard?

- enfin, et surtout, Grenoble après les Jeux pourra-t-elle continuer à compter sur la solidarité nationale, donc l'Etat, ou ne risque-t-elle pas plutôt de se voir dire qu' "on en a déjà assez fait" pour elle?

En définitive, les Grenoblois craignent que les Jeux ne soient qu'un feu de paille, car ils savent bien que les lendemains de fête sont souvent douloureux.

Quatre ans plus tard, dressons un bilan pour tenter de répondre à ces questions.

UN BILAN

L'utilisation et la rentabilisation des équipements sportifs Olympiques semblent avoir été résolues.

Dans la région

Saint-Nizier: le grand tremplin a été pris en charge par l'Etat. C'est le seul existant en France. Des compétitions internationales y sont organisées chaque année.

Autrans: La station a gardé la gestion de son tremplin de 70 m. Elle est devenue Centre national d'entraînement de saut, sous la houlette de la fédération française des sports de glace. Des stages multiples (oxygénation, mise en condition de sportifs) permettent l'utilisation à plein temps des locaux. Autrans est, en outre, devenu un des centres européens de ski de fond.

Villars de Lans: L'entretien de la piste de luge est assuré par une équipe de bénévoles. Les utilisateurs sont variés: fédération française des sports de glace pour des entraînements et des compétitions de luge; stages divers (spéléologues, militaires, jeunes venant s'initier à tous les sports de montagne). Les bâtiments de départ et d'arrivée, transformés, servent de centre d'accueil et d'hébergement.

L'Alpe d'Huez: un problème épineux: La piste de bobsleigh est l'équipement qui, à juste titre, a posé le plus de problèmes et suscité le plus de controverses. En effet, l'emplacement s'est révélé impropre, et a entraîné des dépenses sans commune mesure avec le nombre de pratiquants (5,5 millions de francs pour une quarantaine de licenciés en France). Sa mise en service et son entretien coûtent de 250.000 à 300.000 francs par an, somme que la commune de l'Alpe d'Huez ne peut évidemment déboursier. Après avoir pensé un moment utiliser l'installation de réfrigération pour une éventuelle patinoire artificielle, il semble que l'on se soit finalement orienté vers l'utilisation de la piste telle qu'elle est (stages, entraînement, compétitions...) pour sauvegarder la seule piste valable en France. Ce qui pourrait peut-être permettre d'accroître le nombre de pratiquants.

A Grenoble

Le stade de glace: Au prix d'une transformation de 3,5 millions de francs, le stade de glace est devenu un complexe sportif d'intérieur, faisant du "Palais des Sports" la plus grande salle omnisports de France, en même temps qu'un centre de spectacle et de congès. Un plateau central, recouvert de tartan, y permet la prati-

que (entraînement et compétitions) de tous les sports en salle: l'athlétisme grâce à une piste de 180 m. (4 couloirs), une piste de vitesse (6 couloirs), des fosses de saut (longueur, triple saut, perche et hauteur) une aire de lancer; le cyclisme, puisqu'une piste cycliste de 210 m. sur 6 m. de large est venue s'ajouter à ces équipements.

Des manifestations de grande envergure s'y déroulent: réunions cyclistes (les "6 Jours" ressuscités), championnats de France de boxe, de gymnastique, de patinage artistique, championnats du monde de hockey sur glace, championnat d'Europe d'athlétisme en salle.

C'est aussi un merveilleux outil de travail pour la formation sportive des scolaires, et la pratique de diverses disciplines spécialisées.

L'anneau de vitesse: L'anneau de vitesse, si discuté, est maintenant utilisé tout au long de l'année.

La fédération française des sports de glace en assure la mise en glace environ cent jours par an (soit un mois de plus que prévu). La charge financière est partagée entre l'Etat et la ville.

Les beaux jours venus, le roller-skating prend la relève. Les deux activités ont connu un développement considérable:

- 15.000 élèves environ se sont initiés au patinage de vitesse pendant l'année scolaire 1970-1971. Mais 64 heures d'utilisation hebdomadaire (20 h. pour les clubs, 44 h. pour le public et les écoles) nécessitent un encadrement important;
- une école de roller-skating a été créée pour les enfants qui peuvent

ainsi utiliser une des pistes les plus rapides d'Europe.

UNE POLITIQUE SPORTIVE DYNAMIQUE

La création et l'utilisation de ces équipements ont coïncidé avec la mise en chantier par Grenoble d'un plan d'équipement sportif de la ville. Dans l'intervalle, le dymanique et efficace M. DUBEDOUT s'était installé à la Mairie de Grenoble. L'émulation sportive suscitée par les Jeux est certainement le facteur qui a accéléré la réalisation de ce plan et provoqué l'établissement d'un deuxième plan.

Les surfaces sportives sont passées de 215.582 m² (1965) à 537.895 m² (1970). Elles comprennent des équipements couverts (13 gymnases / 3 en projet, 3 piscines / 3 en projet, 9 courts de tennis, 1 boulodrome), et des équipements de plein air (16 courts de tennis, 8 stades, 23 plateaux d'éducation physique, des terrains de jeux et de plein air, 1 stand de tir).

UNE REGLE: LE PLEIN EMPLOI

Le plus remarquable dans cet effort, c'est le souci d'implanter ces équipements en liaison ou à proximité des groupes scolaires. Cette mesure répond à un double but:



Au coeur de Grenoble, le complexe de glace

- satisfaire au maximum les besoins des élèves, en permettant aux enfants la pratique effective d'activités physiques et sportives;
- faire du plein emploi la règle d'utilisation des équipements. Les enfants, les écoles de sport, les associations et clubs, et les unions

de quartiers (groupements d'habitants) se succèdent de 8 h. à 23 h.

L'effort a porté sur les quartiers nouveaux en raison de besoins plus larges et de problèmes fonciers moins pesants, mais les quartiers les plus anciens ne sont pas oubliés.

Cela pose des problèmes d'emploi du temps, de calendrier et d'encadrement que l'Office Municipal des Sports tente de résoudre. Il faut enfin organiser des stages de formation et de perfectionnement, et fournir du matériel sportif individuel.

L'animation

Le résultat le plus visible des Jeux Olympiques, dans ce domaine, a été la venue d'entraîneurs et de techniciens chargés de s'occuper et d'animer les équipements créés, et qui font bénéficier la ville (scolaires et clubs civils) de leur compétence (patinage de vitesse, roller-skating, école de judo, de football...). La présence de quelques champions Olympiques ou mondiaux exerce une attirance certaine sur les jeunes (Robin en lutte, par exemple). Les Jeux Olympiques ont également révélé des sports peu connus, ou peu pratiqués faute d'installations (hockey, saut, patinage de vitesse, ski de fond...). Le développement le plus spectaculaire est celui du hockey et du patinage de vitesse.

L'action des responsables, qui ont su entretenir et élargir ce courant d'intérêt, a été primordiale en cette occasion et doit être soulignée.

LA POURSUITE DE L'EFFORT

Pour les équipements urbains, la préoccupation majeure est d'assurer le relais des investissements réalisés lors des Jeux Olympiques. Pour cela, il convient de faire face à trois difficultés principales.

Les villes neuves

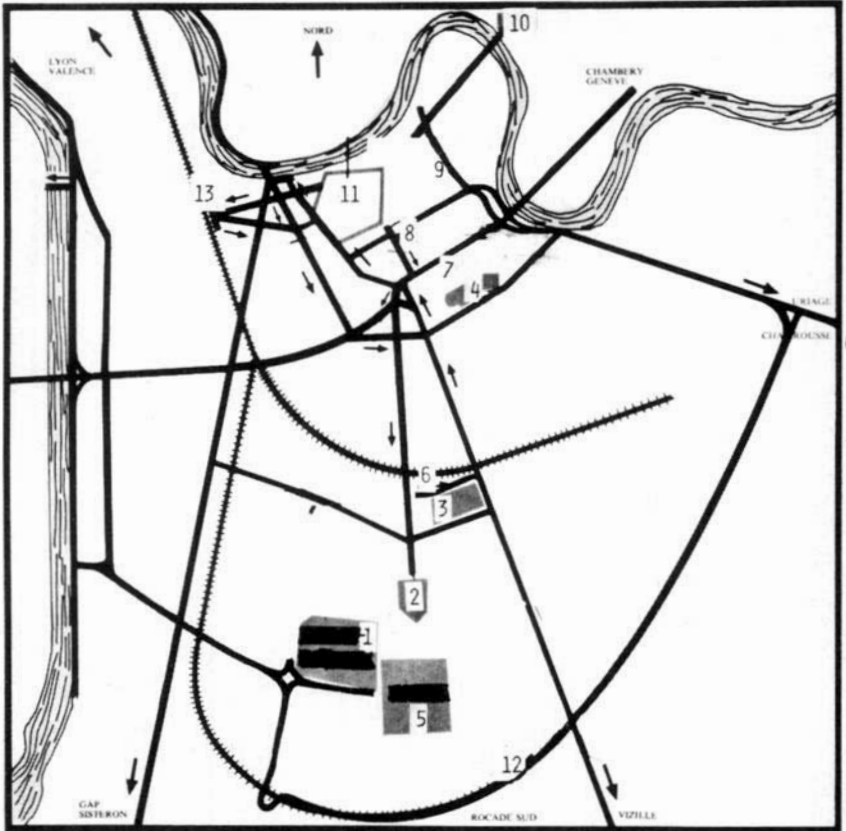
La première difficulté est la structure de l'agglomération grenobloise. La tâche d'huile de son expansion désordonnée l'a conduite, en raison des massifs environnants, à se développer en "Y".

Le "*Plan d'urbanisation*" de l'agence d'urbanisme de la ville cherche à organiser cette croissance et les Jeux ont donné le départ à la nouvelle ville de 100.000 habitants construite au sud de la cité (Village Olympique d'Echirolles).

A côté de cette expansion, il s'agit aussi, sur la lancée des travaux effectués lors des Jeux, de remodeler le coeur de la vieille ville, sans pour autant détruire la vie (c'est l'esprit de l'opération menée actuellement dans l'îlot des Crès-Cloîtres), et d'en continuer la modernisation (parking-silo de 509 places au centre ville, cuves de réservoir d'eau de Bresson: 40.000 m³, hôpital nord des Sablons, abattoir régional de Fontanil...).

La fin de l'isolement

La deuxième difficulté à surmonter se situe dans la découverte progressive par Grenoble de la solidarité géographique, économique et touristique des villes de l'axe Valence-Genève, qui constitue une ou-



1 Village Olympique/*Olympic Village* 2 Stade Olympique/*Olympic stadium* 3 Centre de presse/*Press center* 4 Patinoires/*Skating Rinks* 5 Gare routière/*Cars station* 6 Maison de la culture/*Cultural center* 7 Hôtel de ville/*City hall* 8 Préfecture/*Department center* 9 Hôtel de police/*Police station* 10 Centre hospitalier/*Hospital* 11 Centre ville/*City center* 12-13 Gare SNCF/*SNCF station*

verture sur l'Europe du nord-est. Par rapport à l'axe Rhône-Rhin, il peut et doit devenir un axe d'équilibre.

A la recherche d'un rôle

La troisième difficulté est d'ordre administratif. Grenoble n'a jamais bénéficié des mesures qui eussent pu lui être favorable, et qui lui paraissent dûes. Il semble que les experts français n'aient pas accordé toute sa valeur à la puissante immigration dont bénéficie la ville.

Aussi Grenoble se situe à l'heure actuelle au carrefour de deux tentations apparemment contradictoires: celle de croire au rôle de "ville pilote" qu'on lui reconnaît volontiers, et de vivre dans l'euphorie engendrée par des innovations incontestables... celle de désespérer, parfois, d'une solidarité nationale dont elle a su tirer partie à l'occasion des Jeux Olympiques, mais dont elle voudrait s'assurer le concours permanent en se voyant reconnaître un statut que d'autres villes moins importantes possèdent depuis longtemps.

GRENOBLE, VILLE OLYMPIQUE: UN NOM, UN MYTHE

La renommée des Jeux, les victoires françaises, ont rehaussé le prestige de "Grenoble", aussi bien en France qu'à l'étranger car le public aime les succès. Les étudiants,

les étrangers, les jeunes (cadres en particulier) ne sont pas insensibles au lustre sportif. Les industriels apprécient cette publicité indirecte dont ils profitent largement, cette "aura" de dynamisme, de technicité, d'avant-garde, de symbiose université-industrie, qui rejaillit sur toutes les activités grenobloises: c'est le "mythe" de Grenoble.

Le secteur des industries sportives a connu un développement exceptionnel, lié directement aux Jeux et aux succès français qui y ont été acquis (ouverture du marché américain de sport d'hiver).

Le développement des sports d'hiver profite davantage aux stations qui entourent Grenoble qu'à l'hôtellerie et au commerce de l'agglomération. Ces derniers accueillent surtout un tourisme de transit (2 nuits en moyenne) ou technique (ingénieurs et spécialistes attirés par les laboratoires et les industries de pointe). Le tourisme permanent est surtout le fait des Grenoblois eux-mêmes, qui disposent sur place de possibilités d'évasions qui meublent leur "week-end".

Et si ce phénomène assez exceptionnel attire en effet à Grenoble une forte immigration, celle-ci n'apporte à peu près rien au développement de l'industrie hôtelière. D'où la nécessité pour elle de susciter de toutes pièces un tourisme de congrès de réunions et d'expositions qui bénéficie directement des installations et de la publicité des Jeux Olympiques. Cette tentative semble avoir réussi à s'imposer (26 congrès en 1968: Salon international des articles de sports d'hiver - Salon international de la technique et de l'aménagement en montagne...).

LE REVERS DE LA MEDAILLE OLYMPIQUE

Paradoxalement, les Jeux Olympiques, qui ont stimulé un énorme programme de transformation, ont eu, dans ce domaine, une action ambiguë.

L'équipement des grandes stations, la construction des téléphériques, des remonte-pentes, l'organisation des circuits touristiques à partir de Lyon, de Paris ou des agences étrangères, tendent de plus en plus à échapper aux centres locaux d'organisation du tourisme, qui n'ont plus qu'une mission d'information sur la capacité d'accueil et de répartition d'une clientèle recrutée ailleurs sur contrat.

Les bénéficiaires principaux passent aux sociétés bancaires, commerciales et industrielles d'investissement dans l'organisation des loisirs et du tourisme, sociétés pour la plupart étrangères à la région.

Il reste que l'afflux croissant de touristes et de sportifs à Chamrousse, l'Alpe de Huez, l'Alpe du Grand Serre, Villars de Lans, Saint-Nizier, Sappey... (2 millions de touristes environ) apporte à Grenoble et à la région un revenu certain.

L'ensemble se répercute sur les activités commerciales, financières et administratives de la ville: 5.000 personnes employées dans l'administration et les services publics, 2.000 dans la banque et les activités financières, 10.000 dans le commerce et, en particulier, le commerce de détail qui offre un éventail très large de produits, depuis les articles de consommation et d'usage courant indispensables aux Grenoblois jusqu'aux objets de luxe que recherchent certains touristes.

GRENOBLE?... ON A VU !

Les Jeux ont indiscutablement apporté à Grenoble et à la région un certain nombre d'atouts. Le battage publicitaire énorme réalisé à leur occasion en est l'élément moteur. Le monde entier a entendu parler de Grenoble, de ses réussites exceptionnelles, de son avance en matière de recherche appliquée, de technologie et de recherche pure. Les réalisations grenobloises en terres étrangères ont connu un regain d'intérêt. La vocation sportive et touristique de Grenoble a heureusement complété ce panorama, en associant étroitement les activités de pointe et la détente.

La qualité des sites industriels, de la main d'oeuvre jeune et dynamique, l'audace tranquille du plan d'urbanisation de la région, tous ces points ont été développés et commentés longuement par les journaux du monde entier.

La télévision elle-même, en révélant à des centaines de millions de personnes de tous les continents les réalités grenobloises, a contribué largement à la promotion du produit "Grenoble" sur le marché mondial.

L'impact de cette publicité a avait été d'ailleurs bien évalué par les organisateurs qui ont tout fait pour sa réussite. Les conditions de travail et d'hébergement des journalistes ont emporté l'adhésion de tous ceux qui en bénéficièrent. Plus de 3.000 journalistes accrédités (plus du double d'Innsbrück) séjournèrent à Grenoble et firent connaître, chacun à sa façon, la capitale du Dauphiné.

LES JEUX ONT RELANCE GRENOBLE

En conclusion, nous pouvons dire que si la préparation des Xèmes Jeux Olympiques d'Hiver a coûté très cher, elle a stimulé un programme de transformation et de modernisation de la ville, dans des conditions exceptionnelles du fait des besoins créés par la desserte et le déroulement des Jeux.

Mais la charge reste très lourde pour Grenoble. Si le désenclavement amorcé vers Genève et Turin ne se réalise pas rapidement, il est à craindre que Grenoble ne succombe sous le poids de ses dettes.

Les Jeux Olympiques ont servi de catalyseur; ils ont amorcé une réaction bénéfique, dans l'immédiat, à Grenoble et la région.

A ceux qui en furent les promoteurs de veiller maintenant à ce que cette réaction se continue et s'amplifie, sous peine de voir tous les efforts et les sacrifices réalisés réduits à néant.

Grenoble a déjà gagné une partie du pari. Il lui faut maintenant forcer les immobilismes et les jalousies.

Dans le passé, elle n'a jamais perdu.

Alain COUPAT

